

CND À LYON FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

Option contemporain

Formation – 1.06.2026 > 5.03.2027

Examens – 22.05 > 26.05.2027

Enseigner la danse : bloc 4

du diplôme d'État de professeur de danse

Présentation

Le bloc 4 de compétence « Enseigner la danse » a pour objet de permettre aux danseurs d'être en capacité à transmettre l'art de la danse. La formation vise à développer la maîtrise des processus d'apprentissage en fonction de l'âge et du niveau des élèves, l'approche de la progression pédagogique et de ses évolutions, la maîtrise des rapports de la danse avec la musique, l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, les éléments de réflexion sur la transmission d'une technique corporelle et artistique. La formation s'ouvre également sur des problématiques actuelles d'accessibilité, diversité des publics, prévention des violences, autonomie dans le processus d'apprentissage, ainsi que sur la capacité à accompagner des projets transversaux et à travailler au croisement de la danse avec d'autres pratiques artistiques. Elle implique des mises en situation pédagogique et prépare aux épreuves finales du DE.

Public

Artistes chorégraphiques professionnels qui peuvent bénéficier des équivalences de l'EAT et des UE théoriques ou des autres blocs de compétences. Le livret de formation mentionnant ces équivalences est obtenu auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) dont dépend l'intéressé(e), selon sa région de domicile. Les candidats résidant à l'étranger doivent s'adresser à la DRAC Île-de-France.

Les locaux ne permettent pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

Nous vous invitons à contacter les équipes pour étudier ensemble les autres possibilités d'accès aux services et ressources du CN D.

Effectif

16 stagiaires maximum

Durée

500 heures, structurées en 5 modules (de 2 à 4 semaines chacun) répartis sur 10 mois avec des temps de visioconférences, d'observation et de tutorat entre les modules.

Objectifs pédagogiques

- Concevoir une démarche pédagogique prenant en compte âges, niveaux, accompagnements spécifiques et contextes ;
- Conduire des séquences d'apprentissage dans leurs dimensions technique et artistique ;
- Mobiliser des savoirs en anatomie-physiologie et des analyses qualitatives et fonctionnelles du mouvement en situation de pratique de danse et de transmission ;
- Créer des liens avec la culture chorégraphique et musicale tout au long du parcours d'enseignement ;
- Permettre aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages et de construire leur autonomie ;
- Développer une dynamique de groupe inclusive qui intègre et reconnaît chaque individu au sein du collectif ;
- Analyser et évaluer les réalisations techniques et artistiques des élèves, les orienter.

Modalités pédagogiques

- La formation est construite sur un volume global de 500h. Elle articule théorie, pratique, temps d'observation et mises en situation. Les stagiaires sont amenés ainsi à découvrir, pratiquer, questionner et réfléchir sur leur rapport à la pédagogie en lien avec leur discipline et ses évolutions.
- De l'éveil-initiation aux cours techniques débutants, intermédiaires ou avancés (en fonction des différents cycles d'apprentissage), la formation engage pleinement les stagiaires dans une dynamique commune d'apprentissage et d'échange.
- Le rythme de formation est également ponctué par des projets de mise en situation et des ateliers hors les murs, des visioconférences, des temps d'observation et de rédaction d'un rapport pédagogique et méthodologique, des temps de bilan et d'examens blancs. Une évaluation et auto-évaluation continue ponctuent la progression pédagogique tout au long de la formation.

Inscription sur [typeform](#)

Modalités d'évaluation

Évaluation continue (coefficient 2)

Évaluation terminale (coefficient 3)

Equipe pédagogique

Responsable de la formation : Maryann Perrone

Formateurs principaux : Stéphanie Brun-Viton, Marine Combrade, Fabienne Donnio, Marie-Zénobie Harlay, Alice Lambert, Romain Panassié.

D'autres intervenants viendront renforcer l'équipe pédagogique durant la formation

Emploi du temps

Formation en 5 modules

Module 1

1.06 > 26.06.2026

Module 2

24.08 > 4.09.2026

Module 3

26.10 > 6.11.2026

Module 4

4.01 > 15.01.2027

Module 5

15.02 > 5.03.2027

Examens

22.03 > 26.03.2027

Formation du lundi au vendredi entre 9:30 et 17:30, sauf indication spécifique.

Les dates de visioconférences entre les modules sont encore à déterminer.

Les danseurs doivent suivre l'intégralité du parcours de formation.

Modalité d'inscription

Pour accéder à cette formation, vous devez être en possession de votre livret de formation, sur lequel sont indiquées les équivalences de l'EAT et des UE théoriques ou blocs de compétences. Si vous n'avez pas encore obtenu votre livret de formation, il vous faut constituer dès à présent un dossier auprès de la Drac de votre domicile.

Veillez remplir le formulaire en ligne accessible sur la page du site du CN D dédiée à la formation de préférence avant le 30.04.2026. Il vous sera demandé de transmettre un CV et une lettre d'intention et d'autres pièces à joindre précisées en dernière page. Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, France Travail...).

Les candidatures sont étudiées par ordre d'arrivée des dossiers.
L'ouverture de la formation est conditionnée à un effectif suffisant d'inscrits.

Coût pédagogique

€ 8000 (prise en charge)

€ 2400 (individuel réduit)

(tarif appliqué uniquement si aucune prise en charge ne peut être obtenue dans le cadre des financements de la formation professionnelle continue)

Pour suivre cette formation, vous devez vous acquitter des coûts pédagogiques.

Le coût pédagogique de la formation peut être pris en charge par les financements de la formation professionnelle continue, notamment par les OPCO (AFDAS, Uniformation), France Travail, les Transitions Pro, le Conseil régional, votre employeur, votre compte personnel de formation (CPF).

Le tarif individuel réduit ne sera appliqué que dans la mesure où vous ne pouvez bénéficier d'aucun de ces financements, sur justificatif de vos démarches.

Quelle que soit votre situation, nous vous invitons à contacter le CN D très en amont, afin d'étudier les démarches à mettre en œuvre.

Informations

Lorène Latreille

Assistante d'administration et de coordination

+33 (0)4 72 56 10 78

lorene.latreille@cnd.fr

Lieu

CN D

Centre national de la danse à Lyon

40 ter, rue Vaubecour - 69002 Lyon

La formation se déroulera également dans d'autres lieux à proximité du CND.

Pièces à joindre

À joindre au formulaire d'inscription en ligne.

- Lettre d'intention
- Photocopie du livret de formation délivré par la Drac (l'original vous sera demandé ultérieurement)
- Curriculum vitae actualisé (formation générale et diplômes obtenus, formation en danse, expériences professionnelles en tant que danseur, chorégraphe, professeur)
- Une photo d'identité récente
- Dernière notification de décision France Travail
- Attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Photocopie de titre unique séjour-travail pour les stagiaires étrangers
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse vous sera demandé le premier jour de la formation. Ce document doit être établi au plus tôt 6 mois avant l'entrée en formation.

Si vous êtes salarié(e)

- L'accord écrit de votre employeur vous autorisant à suivre le stage



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*